

Québec, le 7 octobre 2014

Monsieur Daniel Pilon, directeur général
MRC Les Moulins
710, boulevard des Seigneurs, 2^e Étage
B.P. 204
Terrebonne (Québec) J6W 1T6

Objet : Projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport
collectif à Laval et Bois-des-Filion
Questions complémentaires du 7 octobre 2014

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses **d'ici le 9 octobre prochain** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j Annexe de questions de la commission du BAPE du 7 octobre 2014

Annexe de questions de la commission du BAPE du 7 octobre 2014

1. Quels sont les projets en place ou en discussion pour conduire des usagers de vos régions à destination de points stratégiques à Montréal ou à Laval?
2. Quelle stratégie comptez-vous adopter afin de développer l'offre en transport en commun régional avec la venue des voies réservées dans le prolongement de l'autoroute 19?
3. À combien évaluez-vous le potentiel d'usagers qui pourraient utiliser le transport collectif sur une voie réservée dans le prolongement de l'autoroute 19?
4. Combien de temps est requis pour le transport entre différents points d'origine du bassin exclusif de transport en commun et les stations de métro de Laval ou de Montréal ? Comment ces temps se comparent-ils à ceux des usagers de l'automobile?